

**COMPTE-RENDU
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU VENDREDI 16 SEPTEMBRE 2016.**

Etaients Présents : Christine BUCHON, Cyril OZIL, Patrick BERNARD, Charles CROXO, Stéphanie CROXO, Fabienne PESENTI, Laurent MONDEME, Yves ENGRAND, Gérard HALIN, Jean-Paul PETIT.

Absents excusés : Eric LAFONT.

Secrétaire de séance : Stéphanie CROXO.

Ordre du jour :

- Délibération dossier échange Caylet/Mairie,
- Délibération dossier échange Veyrunes/Mairie,
- Délibération avenant convention Alès Agglomération Service ADS/Mairie,
- Délibération nouvelle convention générale Alès Agglomération/Mairie,
- Point travaux,
- Repas des Aînés et/ou cadeaux de fin d'année des Aînés,
- Point CCAS,
- Transfert du bureau de vote à la Mairie,
- Divers.

- Signature du compte rendu de la précédente réunion et des délibérations.

Ouverture de la séance à 18h40.

1 – Echange Caylet/Mairie :

Pour que le quartier des Huiènes et le lotissement « Roc des Issartoux » bénéficient d'un accès piéton par la rue de la forge avec le centre village, il est proposé que la Commune et Mme Caylet s'échangent une partie de leurs terrains respectifs. Il est convenu que Mme Caylet prenne à sa charge les frais notariés et que la commune règle les frais de géomètre.

Adopté à l'unanimité.

2 – Echange Veyrunes/Mairie :

Mme Fabienne Veyrunes souhaite acquérir une parcelle communale d'environ 200 m² jouxtant sa maison située impasse des bassins. Plutôt qu'une vente, il est proposé un échange contre un terrain qu'elle possède aux abords du centre équestre (environ 2 600 m²). Cette parcelle servira de terrain de sport pour l'Ecole lorsque l'EHPAD sera construit. Mme Veyrunes prendrait en charge les frais de géomètre et notariés.

Adopté à l'unanimité.

3 – Avenant convention Agglo/Mairie :

Tarif d'instruction des CUB à la hausse, en contre partie les autorisations de démolir baissent.

Adopté à l'unanimité.

4 – Nouvelle convention générale Agglo/Mairie :

Une nouvelle convention à signer avant la fusion des 73 communes a été envoyée préalablement à l'ensemble du Conseil Municipal. Celle-ci regroupe en une seule convention les différentes conventions signées depuis la fusion de l'ex-CCRV et de l'ex-Grand-Alès.

Adopté à l'unanimité.

5 – Point travaux :

- L'entreprise Joffre débutera les travaux du nouveau parking le 19 septembre. Le parking sera opérationnel dans quelques semaines ;
- Pose des nouvelles plaques des noms et numéros des rues d'ici quelques semaines ;
- Permis de construire en cours pour l'EHPAD.
- Problème électrique au logement communal rue de la forge. Le nécessaire a été fait ;
- Fuite d'eau réparée chemin des Huiènes ;
- Faiences de la cuisine du foyer à remplacer.

6 – Repas des Aînés :

Aura lieu le samedi 10 décembre.

Cette année un petit coffret de chocolat sera offert aux personnes ne pouvant assister au repas.

7 –Point CCAS :

Sur le prochain exercice, il n'y aura plus de budget CCAS, il sera englobé au budget communal.

8-Transfert bureau de vote :

La nouvelle Mairie étant accessible aux personnes à mobilité réduite, le bureau de vote sera transféré du foyer à la Mairie.

Adopté à l'unanimité.

12-Divers :

-La commune va faire un don à hauteur de 10 € aux familles habitants Euzet-les-bains dont l'enfant est scolarisé dans le RPI, ceci suite à l'augmentation de la carte de transport scolaire par le Conseil Départemental passant à 70 €.

-Plusieurs membres du conseil ont été interpellés par la population pour leurs signaler le mauvais entretien du village et du jardin public durant l'été. Les employés seront convoqués. Les membres du conseil municipal demandent à Mr le Maire de prendre les sanctions qui s'imposent à l'égard d'un employé plusieurs fois averti.

La séance est levée à 21h10.